



## Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)

### Coordination Régionale

## TERMES DE REFERENCE

### Recrutement d'un Consultant individuel pour l'appui à la révision du Manuel de suivi-évaluation régional et des pays du PRAPS

Type de contrat :	Contrat individuel
Date limite de candidature :	20 juin 2019
Durée du contrat :	14 Hommes/jours
Début de mise en œuvre :	Dès signature du contrat par les deux parties
Financement :	PRAPS/Banque mondiale

Mai 2019

## **1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) est une initiative des six pays sahéliens, (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad). Financé par la Banque Mondiale et approuvé par son Conseil d'Administration le 26 mai 2015, le PRAPS est mis en œuvre sous la coordination régionale du CILSS, afin de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel. Son objectif de développement est « *d'améliorer l'accès à des moyens et services de production essentiels et aux marchés pour les pasteurs et agropasteurs dans des zones transfrontalières sélectionnées et le long des axes de transhumance dans les six pays du Sahel, et d'améliorer la capacité de ces pays à répondre à temps et de façon efficace en cas de crises pastorales ou d'urgences* ».

Dans le cadre de sa formulation, le PRAPS a été doté d'un cadre de rendements avec des indicateurs qui nécessitent d'être suivis tout au long du projet. C'est ainsi qu'au démarrage du projet, un manuel de suivi-évaluation régional a été élaboré et validé par l'ensemble des parties prenantes. Celui-ci a été décliné en manuel de suivi-évaluation national pour l'ensemble des six (6) pays. Tous les systèmes et outils de S&E du PRAPS ont été harmonisés en termes de nature de l'information à collecter, d'analyse et de traitement des données collectées par les pays pour garantir la cohérence des informations reprises dans le cadre de résultats du projet.

Après 3 années de mise en œuvre du PRAPS, le système de suivi-évaluation est confronté à des contraintes dans le suivi de la performance des indicateurs tant au niveau des pays qu'au niveau régional en relation avec des cadres de mesure des rendements (CMR) difficiles à renseigner de manière régulière et suffisante. Au niveau national, les pays ont des difficultés pour collecter les informations sur certains indicateurs, consécutives à une formulation inappropriée des indicateurs ou une quantification des valeurs de référence ou des cibles annuelles inadéquates par rapport à la réalité du terrain. Quant au niveau régional, le CdR, étant une émanation de la consolidation des informations collectées dans les pays, il est assujéti à ces mêmes contraintes et difficultés, ce qui rend difficile le remplissage du CdR régional depuis le début du projet.

De ce qui précède, le PRAPS a profité de la Revue à mi-parcours (RMP) pour réviser le cadre de résultats (CdR) du projet dans les 6 pays et au niveau régional. Cette révision a offert l'opportunité de faire le point des limites actuelles des indicateurs. En effet, la RMP a soulevé des difficultés liées à la cohérence et la pertinence d'un certain nombre d'indicateurs des résultats globaux (ODP) et des résultats intermédiaires par rapport aux 4 composantes techniques. Par conséquent, elle a proposé des révisions nécessaires pour une meilleure appréciation des performances à partir d'indicateurs retenus dans le cadre de résultats (CdR).

Les présents termes de référence sont élaborés aux fins de recruter un Consultant individuel qui va accompagner la coordination régionale du PRAPS au CILSS et les pays pour la revue du manuel de suivi-évaluation régional et les 06 manuels de suivi-évaluation nationaux.

## **2. OBJECTIFS DE LA PRESTATION**

L'objectif principal de cette prestation est de réviser le manuel de suivi-évaluation en intégrant le nouveau cadre de résultats (CdR). Ce travail au niveau régional et pays, devrait essentiellement se focaliser sur l'harmonisation des systèmes et outils de S&E du PRAPS

pour garantir la cohérence des informations reprises dans le cadre de résultats du projet issues de la RMP.

### **Objectifs spécifiques :**

- procéder à une relecture du manuel de suivi-évaluation régional et national des 6 pays du PRAPS en vérifiant l'adaptation des systèmes et les outils proposés avec la RMP ;
- intégrer les nouveaux outils de S&E proposés lors de la RMP avec une documentation en appui (préciser les méthodologies et outils de traitement des données par les pays pour avoir des données collectées dans un cadre harmonisé, qui pourront être agrégées ; préciser la définition des indicateurs en tant que de besoin et proposer des fiches d'indicateurs de collecte des données pour chaque indicateur, harmonisées pour tous les pays) ;
- prendre en compte tous les modes de calcul proposés pour calculer les indicateurs retenus dans le CdR revu issu de la RMP ;
- animer un atelier régional de partage des différents outils de S&E ainsi adaptés au nouveau cadre de résultats du PRAPS.

### **3. RESULTATS ATTENDUS**

Les résultats attendus à la fin de l'étude sont les suivants :

- Un manuel de suivi-évaluation régional et pour chacun des 6 pays révisé tenant compte des conclusions de la RMP et notamment :
  - des propositions claires de systèmes et les outils de S&E ;
  - une méthode claire de calcul de chaque indicateur ;
  - des fiches des indicateurs correctement élaborées.
- Des outils de S&E partagés lors d'un atelier régional avec les Responsables suivi-évaluation ;
- A la fin de sa mission, le consultant devra fournir à l'URC/ PRAPS, un rapport final de mission.

### **4. MANDAT DU CONSULTANT**

Le consultant aura pour mandat de :

- proposer une méthodologie détaillée pour la conduite de la révision du manuel de suivi-évaluation régional et national des 6 pays du PRAPS ;
- travailler avec l'ensemble des responsables de suivi-évaluation et des composantes pays et CILSS et OIE/CRSA pour la revue du manuel de suivi-évaluation régional et national des 6 pays du PRAPS ;
- exploiter l'ensemble de la documentation disponible sur le manuel de suivi-évaluation régional et national des 6 pays du PRAPS et les différents indicateurs du CdR revu ;
- animer un atelier régional de validation des documents révisés ;
- produire le rapport final de mission de revue du manuel de suivi-évaluation régional et national des 6 pays du PRAPS.

Le consultant individuel va travailler avec le CILSS, l'OIE/CRSA et les pays sur les modifications/changements et arrangements à apporter dans les différents manuels avec des cadres de résultats (Région et pays) du PRAPS. Toute modification ou changement d'indicateurs dans le CdR fera l'objet d'élaboration d'une fiche d'indicateur.

## **5. LIVRABLES**

- 7 manuels de suivi-évaluation révisés ;
- 1 fiche détaillée par indicateur modifié ou ajouté dans le cadre de résultats ;
- 1 rapport de fin de mission.

## **6. PROFIL DU CONSULTANT**

Le consultant individuel recherché devra être de niveau BAC+5 au moins dans les domaines suivants : Sociologie, Droit, Economie, Pastoralisme, Elevage, Socio-économie ou toute autre discipline équivalente. Il/elle doit justifier d'une expérience d'au moins 10 ans dans la conduite de consultation sur le suivi-évaluation et compter à son actif la réalisation de systèmes d'informations complexe regroupant le national, le régional et des acteurs divers de mise en œuvre dans l'espace Sahel et Ouest-africain.

Le consultant devra être familiarisé avec les différents outils de suivi-évaluation utilisés dans les pays du Sahel.

## **7. MODALITES D'EXECUTION DE LA MISSION**

La durée du contrat sera de 14 Hommes/jours, y compris la validation lors d'un atelier régional. L'exécution de la mission se fera en trois (3) étapes :

- Mise à jour des 7 manuels sur la base des documents envoyés par la région et les pays : 7 jours ;
- Animation d'un atelier de validation : 2 jours + 2 jours de délai de route ;
- Finalisation des manuels et élaboration du rapport final de mission : 3 jours.

Le consultant devra démarrer ses activités dès la signature du contrat. Il présentera à cet effet, un calendrier d'exécution des prestations dans les délais impartis à la mission, l'atelier régional étant prévu en septembre 2019, à une date et un lieu qui sera retenus de commun accord.

## **8. DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le dossier de candidature comprendra : Un CV actualisé accompagné des pièces justifiant le niveau académique et l'expérience requise. Les personnes désireuses de répondre à cet appel sont priées d'envoyer par voie électronique au plus tard le 20 juin 2019, leurs dossiers de candidature à :

Madame la Coordinatrice Régionale du PRAPS Secrétariat Exécutif du CILSS :

A l'adresse suivante : [maty.ba-diao@cilss.int](mailto:maty.ba-diao@cilss.int)

avec copie à :

- [daouda.coulibaly@cilss.int](mailto:daouda.coulibaly@cilss.int) ;
- [frederic.conseiga@cilss.int](mailto:frederic.conseiga@cilss.int) ;
- [nathalie.soro@cilss.int](mailto:nathalie.soro@cilss.int)